

MB35 – COMMENT EFFECTUER LES LECTURES DE CARTES AVEC REID ?

1 RÉGLEMENTATION

La règle principale est : la lecture de la puce de la carte d'identité doit être effectuée à chaque visite.

Si la carte d'identité n'est pas disponible ou n'existe pas, alors des exceptions sont prévues. Art. 32/4. Sauf disposition contraire, chaque contact avec le bénéficiaire donne lieu à la lecture électronique du document d'identité. En cas d'utilisation d'un document d'identité qui comporte une puce, le dispensateur doit lire celle-ci.

- Règle des 90% / 10%

- Dans 90 % des cas au moins, la <u>lecture électronique</u> d'un de ces documents doit être effectuée à chaque visite :
 - Carte d'identité électronique belge valide (eID), carte d'étranger électronique valide ou document de séjour électronique valide.
 - Attestation valide de perte ou de vol d'un de ces 3 types de documents.
 - Carte ISI+ valide.
 - Attestation d'assuré social valide délivrée par une mutualité.
 - Important :

Utilisez toujours le document disponible situé le plus haut dans cette liste.

- Dans 10 % des cas maximum :
 - Lecture du code-barres indiqué sur la vignette de la mutualité.
 - Lecture du code-barres indiqué sur la vignette de la mutualité.
 - Introduction manuellement du numéro d'identification de la sécurité sociale (NISS).
 - Attention :
 - Vous devez justifier l'utilisation d'une vignette et/ou de l'encodage manuel.
 - Dans le Mobi33, vous pourrez sélectionner la raison dans une liste imposée par l'INAMI.
- Pas de lecture de carte ?

Lorsqu'il n'y a pas de lecture d'un des documents d'identité, vous <u>ne pouvez pas</u> appliquer le tiers payant.

Plus d'informations sur le site de l'INAMI
http://www.riziv.fgov.be/fr/professionnels/sante/infirmiers/Pages/lecture-e-lid.aspx



2 COMMENT LIRE UNE CARTE D'IDENTITÉ EID AVEC REID?

- S'identifier dans le ReID :



- Allumer votre lecteur eID Bluetooth.
 - Attention le lecteur doit au préalable avoir été jumelé avec votre appareil mobile. Cf Procédure MB31 - Comment connecter mon lecteur Bluetooth ?
- Le ReID est capable de se reconnecter automatiquement à votre appareil (en 3-4 secondes).

Lorsque la connexion est établie, l'icône carte en bas à droite apparait en vert.



- Lorsque l'icône est en vert, insérer la carte dans le lecteur eID.
 - Automatiquement le ReID détecte l'insertion de la carte et charge les données du patient.
 - Si c'est la première fois que carte du patient est lue, alors la photo d'identité de ce patient est également transférée.
- Appuyer sur Enregistrer pour sauvegarder cette lecture



- Cette lecture apparait dans la liste des lectures du jour





3 COMMENT LIRE UNE AUTRE CARTE?

RAPPEL

- La réglementation impose que si le patient dispose d'une carte à puce, <u>cette puce</u> doit être lue à chaque visite.
- Si le patient n'a pas sa carte d'identité à puce, vous pouvez lire un autre document valide (en fonction des priorités de lecture).

- Procédure pour lire une carte

Appuyer sur l'icône « Lire une carte » (en bas de l'écran)



 Dans type de lecture, veuillez sélectionner le type de document que le patient possède.

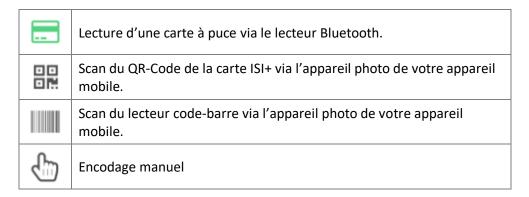
Remarque : l'ordre de priorité des lectures est respecté dans la liste déroulante.



En fonction du type de lecture sélectionné, le menu du bas change.
 Remarque : l'ordre de priorité du mode de lecture est respecté (de gauche à droite).



Voici les types de lectures disponibles :



3